

REPUBLIQUE DU SENEGEL

-----oo-----

un peuple – un but – une foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



*Institut National Supérieur de l'Education
Populaire et du Sport*

-----oo-----

Monographie pour l'obtention du Certificat D'Aptitude
aux fonctions d'Inspecteur de l'Education
Populaire, de la Jeunesse et des Sports

-----oo-----

THEME

JEUNESSE ET EMPLOI
PERSPECTIVES D'INSERTION DES JEUNES
PAR LES METIERS DU SPORT EN REPUBLIQUE
DE GUINEE

M000-03

Présenté par :

Mme BARRY Kadiatou
Adama DIALLO

Sous la direction de :

Mr Ibrahima DIA
Docteur en psychologie et Sciences de
l'Education

VIIIème Promotion 1998-2000

REPUBLIQUE DU SENEGEL

---°°---

un peuple – un but – une foi

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



*Institut National Supérieur de l'Education
Populaire et du Sport*

---°°---

Monographie pour l'obtention du Certificat D'Aptitude
aux fonctions d'Inspecteur de l'Education
Populaire, de la Jeunesse et des Sports

---°°---

THEME

JEUNESSE ET EMPLOI
PERSPECTIVES D'INSERTION DES JEUNES
PAR LES METIERS DU SPORT EN REPUBLIQUE
DE GUINEE



Présentée par :
Mme BARRY Kadiatou
Adama DLALLO

Sous la direction de :
Mr Ibrahima DIA
Docteur en psychologie et Sciences de
l'Education

VIII^{ème} Promotion 1998-2000

SOMMAIRE

- Dédicace.....	4
- Remerciements.....	5-6
- Introduction.....	7

Première partie : Considérations générales

Chapitre I : Problème

1.1 - Démarche méthodologique.....	10
1.2 - Définitions des concepts.....	11-13
1.3 - Le système éducatif en Guinée.....	14-15
1.4 - Les Problèmes rencontrés par les jeunes dans la recherche de l'emploi.....	17
1.4.1 - Jeunesse – Education et Famille.....	18-20
1.4.2 - Problème de l'emploi.....	20
1.4.3 - L'exode rural : phénomène aggravant pour l'emploi des jeunes...	21
1.4.4 - La toxicomanie : réaction des jeunes face à l'absence d'emploi.....	22
1.4.5 - La dimension d'intégration sociale dans les problèmes d'emploi.....	22-23
1.4.6 - Des stratégies pour la recherche d'emploi.....	24-28

Chapitre II : Présentation de la République de Guinée

2.1 - Au plan physique.....	29-31
2.2 - Au plan démographique.....	32
2.3 - Au plan économique.....	34
2.4 - Au plan organisationnel.....	38

Deuxième partie :

Chapitre I : Insertion Sociale et Economique des jeunes en Guinée

1.1 – Insertion sociale par la vie associative.....	33-34
a) – Association de jeunesse comme agent de distribution de pouvoir social.....	35
b) – Association de jeunesse comme agent d'intégration sociale.....	35
c) – Association de jeunesse comme agent de mobilité sociale.....	36-42
1.2 – Insertion des jeunes par les métiers de sport.....	44
▪ Enjeu pour l'emploi.....	45
▪ Enjeu économique.....	45-48
<u>Conclusion partielle</u>	49-50
<u>Chapitre II : Perspectives et suggestions</u>	51
- Projet	51-56
- <u>Conclusion générale</u>	57-59
- Bibliographie	
- Annexe	

DEDICACE

- A mon Mari, Monsieur Abdoulaye BARRY, pour les efforts inestimables qu'il a bien voulu m'apporter durant ces deux (2) années de séparation ; tes peines ont été couronnées de succès.

- A mes parents :

Aïssatou BALDE, Mamadou ADAMA :

Les meilleurs parents du monde.

- A mon Père, feu El Hadj Mamadou Alpha, enlevé à l'affection familiale, mes pensées profondes et mes prières régulières t'accompagnent, que ton âme repose en paix et que la terre te soit légère.

Amen !

- A mes enfants : Mariam, Mamadou Adama, Damayé qui avez souffert de mon absence.

Puisse ce travail vous apporter un jour, courage et confiance et vous servir d'exemple pour la réalisation d'une vie meilleure.

REMERCIEMENTS

Dans la réalisation de notre travail, nous avons pu bénéficier du soutien efficace de plusieurs personnes, qu'elles trouvent ici l'assurance de notre profonde gratitude et qu'elles acceptent nos remerciements les plus sincères.

Ainsi commencerons-nous par rendre grâce à Dieu de bonté et de miséricorde, qui a témoigné à notre égard son amour infini.

Nos remerciements iront ensuite à Monsieur Amadou Ibrahima DIA, Docteur en Sciences de l'Education qui, malgré ses occupations à bien voulu accepter de diriger nos travaux. Nous avons, tout au long du parcours, combien exaltant, admiré son dévouement, sa disponibilité mais surtout sa compréhension et sa rigueur scientifique qui lui ont permis de superviser notre travail.

Nos remerciements iront également à l'endroit de la CONFEJES et au département de la Jeunesse et des Sports de la Guinée qui nous ont permis de suivre cette formation des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports en nous octroyant une bourse.

A la Direction et à l'ensemble des professeurs de l'INSEPS.

A mon frère Souleymane Taran DIALLO dont le soutien et les encouragements n'ont jamais fait défaut, nous associons à ces remerciements tous mes frères, sœurs, cousins, cousines et amis.

.../

A nos camarades de Promotion.

Enfin à Mme Françoise, Secrétaire à la CONFESJES, grâce à laquelle ce travail est rendu présentable et à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de la présente monographie.

A toutes et à tous, je dis grandement

Merci !

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'élaboration de notre monographie pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports, (Promotion 1998-2000) nous avons choisi de travailler sur le thème : Jeunesse et Emploi : Perspectives d'insertion des jeunes par le Sport.

Notre choix s'inscrit dans une triple perspective, d'abord il est l'expression d'une préoccupation qui est la nôtre en tant que responsable de Jeunesse soucieuse de l'avenir des jeunes à l'orée du 3^{ème} millénaire,

Ensuite à travers ce thème, nous voudrions apporter notre modeste contribution à la réflexion sur les problèmes d'insertion et d'encadrement des jeunes.

Enfin, en faisant des recommandations pour une meilleure participation des jeunes à la vie nationale, nous entendons apporter notre contribution aux efforts des pouvoirs publics et des acteurs privés dans la recherche des solutions à l'épineux problème de l'insertion des jeunes.

Notre étude nous amènera dans une première partie intitulée « Considérations Générales », à poser le problème qui nous préoccupe, à définir les concepts en présence, à parler de l'Education et des problèmes d'emploi rencontrés par les jeunes en Guinée, à présenter la Guinée dans son ensemble.

La 2^{ème} partie sera consacrée à l'insertion des jeunes en Guinée, et aux perspectives et suggestions qui seront appuyées par un projet, puis nous terminerons par la conclusion générale.

PREMIERE PARTIE :
CONSIDERATIONS
GENERALES

CHAPITRE I - PROBLEME

Dans le monde d'aujourd'hui aux prises avec la crise économique, les Etats quel que soit leur régime politique reconnaissent la jeunesse comme une réalité sociale aux contours incertains.

Dès lors, plus aucun pays ne peut se soustraire à l'idée que les problèmes de jeunesse ne peuvent passer sous silence du fait de leur urgence dans le monde en général et en Afrique particulièrement mais aussi du fait du caractère même de la jeunesse.

En effet, les réalités sociales du Continent africain connaissent un virage décisif à l'orée du troisième millénaire. Qu'ils soient du milieu rural ou urbain scolarisé ou analphabètes, les jeunes sont de plus en plus confrontés à des difficultés de la vie en général, de l'emploi en particulier.

Or aucun développement socio-économique n'est possible sans la prise en compte effective des besoins et des aspirations des jeunes qui représentent la majeure partie de la population, mais aussi sa frange la plus exposée aux dangers tel que l'oisiveté mère de tous les vices. Précisons que la jeunesse c'est aussi le développement d'un pays surtout lorsqu'elle est bien encadrée et bien éduquée.

N'oublions cependant pas que les jeunes ont des droits et des devoirs au même titre que les autres membres de la société.

Face à tout ce qui précède, l'insertion sociale économique et professionnelle des jeunes doit être à notre avis, une des préoccupations essentielles des gouvernants africains, sinon leur priorité absolue car il y va de l'avenir de la nation.

A l'instar des autres pays d'Afrique, la République de Guinée ne fait pas exception à la règle, elle essaie de mettre en chantier des politiques novatrices visant à libérer les capacités créatrices des jeunes pour une insertion harmonieuse au sein de la société guinéenne.

C'est pour apporter notre contribution à ces actions que nous avons voulu démontrer à travers le thème de notre monographie qu'il est possible d'envisager l'insertion sociale professionnelle et économique des jeunes par les métiers des sports, qui sont aujourd'hui valorisés, par les médias, les institutions etc...

1.1 – DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le problème de l'insertion socio-économique de la jeunesse guinéenne pose le postulat fondamental de leur marginalisation du champ économique et social. La question est alors de rechercher les voies et moyens devant permettre leur intégration harmonieuse dans la société notamment dans le domaine de la promotion de l'emploi.

Aussi, recueillir les opinions des différents acteurs concernés par les difficultés d'intégration socio-économique des jeunes nous nous proposons d'utiliser la méthode des entretiens. Nous tenterons aussi d'analyser le contenu d'un certain nombre de textes officiels et des écrits déjà dans ce domaine.

Il s'agit notamment des mémoires, de monographies et des livres pour donner un caractère national à notre interprétation, nous avons utilisé des données statistiques sur la démographie et sur l'économie nationale guinéenne.

I.2 – DEFINITIONS DES CONCEPTS

« Insertion » : Selon le Petit Robert le terme « Insertion » signifie l'intégration d'un individu ou un groupe d'homme dans un milieu social déterminé.

« Jeunesse » : Dans le Nouveau Petit Robert on peut lire que la Jeunesse est un temps de la vie entre l'enfance et la maturité, la période de la naissance au développement complet des organes : une période d'immatunité psychique.

La fourchette d'âge retenue pour la jeunesse guinéenne se situe entre 15 et 35 ans (1)

« Emploi » : Selon le dictionnaire Hachette édition 2000 on peut lire que : l'emploi est une activité, une occupation quelconque, un travail rémunéré, une offre, une demande d'emploi.

« Chômage » : Selon le dictionnaire Hachette édition 2000 on peut lire que le chômage est l'état d'une personne privée d'emploi.

(1) Source : Déclaration de politique de population version (2) de Juillet 1996

« Sous-Emploi » : Selon le dictionnaire Hachette édition 2000 : on peut lire que c'est l'emploi d'une partie seulement des travailleurs disponibles.

« Métier » : Selon le dictionnaire Hachette édition 2000 on peut lire que c'est une occupation manuelle ou mécanique qui permet de gagner sa vie.

1.3 – LE SYSTEME EDUCATIF EN GUINEE

Jusqu'en 1984 le niveau de scolarisation en Guinée était l'un des plus bas de la sous-région ouest Africain et même du Continent ; avec des fortes disparités entre les sexes et entre les villes et les campagnes.

Le système éducatif est caractérisé par deux options : formelle et non formelle.

– Education non formelle

Elle couvre les activités éducatives extra-scolaires, non structurées qui se déroulent en permanence dans les familles (éducation rurale et religieuse) l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage de métiers du secteur informel pour les jeunes non scolarisés ou déscolarisés.

– Education formelle

Elle est dispensée dans 3 158 établissements d'enseignement et concerne 596 823 élèves et étudiants sont environ 21% de la population âgée entre 7 et 25 ans. D'une manière générale les structures d'accueil sont insuffisantes par rapport à la demande existante.

.../

Les différents niveaux d'enseignement souffrent actuellement des mêmes maux :

- un encadrement insuffisamment qualifié
- des infrastructures vétustes
- une insuffisance notoire en matière didactique

Le gouvernement a adopté et mis en œuvre depuis le début de la décennie des années 1990 une déclaration de politique éducative qui se manifeste sur le terrain à travers un programme d'ajustement sectorielle de l'Education (PASE).

En effet la jeunesse guinéenne représente 53,7 % de la population globale, elle se caractérise essentiellement par :

- une insertion difficile liée à l'instabilité de l'emploi ;
- un faible taux de scolarisation de 30% marqué par la déperdition ;
- l'analphabétisme. (2)

Il faudra insister sur le fait que le faible taux de scolarisation peut être encore plus faible si l'on prend en compte les multiples abandons tels qu'ils apparaissent dont le tableau ci-après.

(2) Source : nouvelle politique de jeunesse de la R.G. 1993

Tableau 1**Situation des abandons :
Enseignement Primaire et Secondaire**

Cycle d'ensei- gnement	Effectif		Taux d'abandon		Total des abandonnés (année)	
	Année	Primaire	Secondaire	Primaire		Secondaire
1896 - 1987		270 000	76 548	39 981 (14,8%)	14 886 (19,4%)	54 887
1987 - 1988		287 487	69 065	39 098 (13,6%)	12 522 (18,1%)	51 620
1988 - 1989		598 801	62 741	36,496 (12%)	10 526 (16,5%)	46 022
1989 - 1990		301 218	61 792	31 025 (10,3%)	9,455 (15,3%)	40 480

Source : Direction de la Statistique et de la Planification de l'Education de la République de Guinée.

1.4.1 – LES PROBLEMES RENCONTRES PAR LES JEUNES DANS LA RECHERCHE DE L'EMPLOI

L'emploi même s'il n'est pas spécifique aux jeunes, et la principale préoccupation des autorités guinéennes. Cependant pour y arriver il est important de s'interroger sur certaines principes qui fondent l'éducation des jeunes.

1.1 – Jeunesse – Education et Famille

Ce sont là des notions qui sont intimement liées. La famille demeure le principal environnement éducatif, les parents restent les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et en général ces derniers manifestent toujours le besoin de voir au sein d'une famille, le seul fait de se sentir et de se mettre en dehors du cadre familial, pour une raison ou pour une autre provoque chez les jeunes un certain déséquilibre à différents niveaux.

La famille constitue ainsi un cadre privilégié où toute la personnalité des enfants se développe, ainsi une bonne éducation ne pourrait-elle se concevoir que dans une famille stable et harmonieuse.

Dans ce cas, on peut avancer qu'il s'agit d'une carence au niveau du système éducatif lui-même, en l'occurrence le manque ou l'insuffisance de l'autorité des parents. Entre autres, la dissociation familiale qu'elle soit évidente ou moins apparente, joue un rôle capital dans l'accroissement inquiétant des enfants abandonnés et de la délinquance juvénile.

.../

1.4.2 – Problème de l'emploi

Le marché de l'emploi guinéen a connu des bouleversements douloureux au cours de ces dernières années. Ces bouleversements sont liés à la politique d'assainissement économique et financier mis en œuvre par le gouvernement à partir de 1985.

L'effet en a été ressenti surtout en milieu urbain.

Ainsi a-t-on assisté à la suppression de l'engagement automatique dans la fonction publique, à la fermeture de la quasi-totalité du réseau bancaire et des entreprises industrielles et commerciales étatiques et à la mise à la retraite et pré-retraite d'une partie des effectifs de l'administration.

Dès lors, le chômage et le sous-emploi se sont généralisés en s'étendant à la fois au secteur informel et au secteur structuré.

On constate aujourd'hui un grand déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, du fait de la conjonction d'une série de facteurs, notamment :

- le chômage accru lié au processus de restructuration économique et de rationalisation des effectifs de la fonction publique ;

.../

- l'absence d'un secteur privé dynamique ; les entreprises existantes, à cause de leur petite taille et de la nature de leurs activités (essentiellement commerciales) ont une capacité d'emploi très limitée ;
- la faiblesse des infrastructures économiques et de service, eau, électricité, télécommunication, voies de communication préalable à l'intensification de la production et des échanges ;
- l'inadéquation , formation – emploi.

La réforme de la fonction publique et le désengagement de l'Etat des secteurs de production, de commercialisation et de distribution a fait passer les effectifs des agents de plus de 90 000 en 1986 à 51 000 en 1994 soit une réduction portant sur près de 40 000 fonctionnaires.

Il faut ajouter à ces chômeurs le nombre croissant des jeunes diplômés des établissements d'enseignement moyen et supérieur, à la recherche du premier emploi, ceux-ci sont aujourd'hui au nombre de 30 000. (3).

Le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail est aggravé par les phénomènes suivants :

- le phénomène de l'exode rural ;
- une insuffisance de qualification et d'expérience de la main-d'œuvre et des jeunes diplômés guinéens pour l'exercice de certains métiers ;
- les difficultés d'accès aux lignes de crédit existantes ;

(3) Source : Rapport national au Sommet mondial pour le développement social.

- l'inadéquation entre la formation de base et les exigences du marché de l'emploi ;
- le manque d'esprit d'entreprise.

En 1993, les demandes d'emplois formulées par les moins de 35 ans se chiffraient à 2193, soit 58% du total et parmi ces jeunes, 1 348 , soit 45% étaient à la recherche de leur premier emploi.

Cette situation a entraîné avec elle de graves conséquences :

- la propension à la délinquance et aux autres travers sociaux ;
- la paupérisation accrue des chômeurs ; etc...

1.4.3 – L'exode rural : phénomène aggravant pour l'emploi des jeunes

La plupart des jeunes sont interpellés par le mirage des villes où ils pensent trouver toutes sortes d'avantages et un modèle de société plus viable et plus enviable.

Malheureusement face à l'afflux massif d'adolescents et d'adultes seuls quelques privilégiés auront la chance de trouver un emploi fixe leur permettant de s'intégrer à la vie citadine en bénéficiant d'un logement et des autres avantages de la ville, la majeure partie des immigrants constituera une population flottante qui, à défaut de vivre en parasite chez un parent ou un ami, ira grossir les rangs des marchands ambulants, cireurs de chaussures, personnels domestiques, laveurs de voitures, charlatans, talibés etc...

A un certain moment les équipements sociaux prévus pour la ville sont insuffisants face à la poussée démographique due à l'accroissement naturel positif et surtout au bilan migratoire fortement excédentaire, il en résulte une prolifération de quartiers résidentiels à développement spontané, qualifié de bidonvilles ; il va de soi que cette situation dramatique engendre, en ville où les freins de la morale traditionnelle sont relâchés, le vol, le banditisme, l'alcoolisme, la prostitution, le trafic de drogue, de stupéfiants et autres travers sociaux tandis que les zones urbaines privées de l'essentiel des forces vives de la population active végètent et régressent.

1.4.4 – La toxicomanie : réaction des jeunes face à l'absence d'emploi

L'on ne peut dissocier la toxicomanie des jeunes du phénomène beaucoup plus général qu'est l'adaptation sociale juvénile (enfance, jeunesse en situation particulièrement difficile) ou les facteurs sociaux demeurent les plus déterminants.

Aussi, faut-il considérer l'extension de la toxicomanie juvénile non comme résultant du vice d'un certain nombre de jeunes ou comme une « épidémie » à combattre mais comme le symptôme d'un malaise profond de notre société, malaise exprimé on le sait, essentiellement par la jeunesse, le phénomène est complexe pour être ramené à une cause unique. Les raisons pour lesquelles, les jeunes se mettent à s'intoxiquer sont nombreuses et plusieurs pensent jouer à la fois les facteurs qui favorisent l'utilisation de drogues peuvent être d'ordre individuel ou psychologique, d'ordre matériel mais aussi relève pour l'essentiel des difficultés d'intégration dans la société.

Les données statistiques recueillies sur les périodes 1992 – 1994 révèlent la saisie de :

- 2 332,7 kgs de chanvre indien ;
- 60 grammes de cocaïnes ;
- 8,2 grammes d'héroïne ;
- et 500 grammes de psychotropes. (4)

Toute proportion gardée, il ressort que le taux de déperdition en Guinée est très élevé.

Compte tenu de l'ampleur que prend ce problème, il est donc nécessaire qu'on s'y intéresse.

1.4.5 – La dimension d'intégration sociale dans les problèmes d'emploi

Dans les pays africains, le problème de l'emploi, phénomène nouveau, se pose avec acuité. Nous avons décrit plus haut assez clairement l'ampleur que prend le problème de l'emploi en Guinée, le problème d'insertion dans l'emploi et de chômage en Guinée sont dus aux facteurs suivants :

- les jeunes ruraux ayant un minimum d'instruction se sentent déjà des intellectuels et ne veulent plus exercer les travaux agricoles, de plus le sous-équipement en milieu rural et les conditions difficiles de vie les incitent à l'exode vers les villes où ils viennent grossir le nombre de sous-emploi.

(4) Source : Rapport national au sommet mondial pour le développement social

- les artisans formés dans le secteur informel ont de grandes difficultés pour s'équiper et pour s'installer à leur compte.
- les jeunes adoptent d'une façon générale un comportement négatif à l'égard du travail manuel, secteur qui offre pourtant de nombreuses possibilités d'emploi.
- il existe une inadéquation entre formation et emploi dans le secteur formel qui résulte du manque de planification au niveau du secteur et du manque d'information en direction des jeunes au sujet des possibilités réelles d'emploi et des besoins de l'économie. En conséquence ce secteur forme de nombreux diplômés d'études générales (incapable de s'auto-employer) au détriment des techniciens plus aptes pourtant à s'auto-employer.
- La saturation du secteur public qui fait que l'Etat ne peut plus assumer son engagement de recruter les jeunes dès la fin de leur formation universitaire.
- Enfin, la réduction des effectifs dans l'administration publique et dans les entreprises entraîne des licenciements, des compressions et des départs volontaires imposé par la banque mondiale et le fonds monétaire international.

La conséquence du manque d'emploi est que le jeune qui ne travaille pas est marginalisé et vit dans des conditions pénibles. Ne se sentant plus lié à la société, il finit par adopter un comportement anti-social (vol, drogue, viol et autres vices).

1.4.6 – Des stratégies pour la recherche de l'emploi.

Autrefois, affaire de famille (on apprend toujours le métier de son père), l'apprentissage regroupe aujourd'hui des masses hétérogènes d'apprentis autour d'un patron, dans les ateliers de divers corps de métiers (mécanique, dépannage radio, froid, couture, soudure, coiffure, etc...) C'est un secteur qui prend de plus en plus le pas sur la formation technique dans le secteur formel. Mais les problèmes qui se posent aux apprentis imposent la nécessité pour l'Etat de prendre en compte ce secteur au plan législatif.

Le coût élevé des frais d'apprentissage et de la « dot » de libération, les mauvaises conditions d'hygiène et de santé des ateliers et lieux de résidence des apprentis, l'absence d'un programme de formation commun à chaque corps de métier, l'absence de cours théorique... sont autant de facteurs qui hypothèquent sérieusement la formation des jeunes dans le secteur informel. A ceux-là, il faut ajouter les difficultés qu'ils rencontrent après leur formation pour s'équiper et s'installer à leur propre compte qui font que beaucoup d'entre eux restent longtemps sans emploi.

Le secteur informel, s'il est pris en compte par l'Etat (subvention, réglementation...) peut constituer un moyen intéressant pour résoudre quelques problèmes de l'emploi qui se posent de nos jours de façon chronique.

I – Réaction de l'Etat

Le gouvernement guinéen a pris conscience de l'enjeu que constitue aujourd'hui l'emploi.

Il n'est pas exagéré de dire que ce défi figure désormais au cœur de ceux que le pays aura relever au cours des prochaines années.

A cet égard, il sera nécessaire de mettre en place un certain nombre de dispositifs institutionnels et opérationnels.

▪ Au plan institutionnel

Deux structures nationales fonctionnent dans le domaine de l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre nationale et de la gestion des ressources humaines. Ce sont :

1 – L'office de formation et de perfectionnement professionnel (ONFPP)

Placé sous la tutelle du Ministère du travail, des affaires sociales et de l'emploi, il est chargé entre autres :

- de participer à l'amélioration des compétences, et la réalisation des programmes de formation, de perfectionnement et de qualification professionnelle destinée aux travailleurs en activité, aux demandeurs d'emploi et aux jeunes déscolarisés.
- de procéder à l'orientation des jeunes en quête de formation et des demandeurs d'emploi vers des filières d'emploi correspondant à leurs niveaux et besoins.

2 – L'office National de l'emploi et de la main-d'œuvre (ONEMO)

Egalement placé sous la tutelle du Ministère du travail, des affaires sociales et de l'emploi, il est chargé des tâches suivantes :

- l'administration et la gestion courantes de l'emploi et de la main-d'œuvre (enregistrement des offres et demandes d'emploi, placement des candidats, établissement des dossiers, cartes, livres et permis de travail ;
- la mise à jour de la politique de l'emploi ;
- la mise à jour des statistiques de l'emploi ;
- l'examen et le contrôle des plans d'emploi des entreprises ;

- la définition des besoins et types de formation.

L'ONFPP et l'ONEMO sont dotés de conseils d'administrations tripartites comprenant les représentants de l'Etat, des employeurs et des syndicats.

- Au plan opérationnel

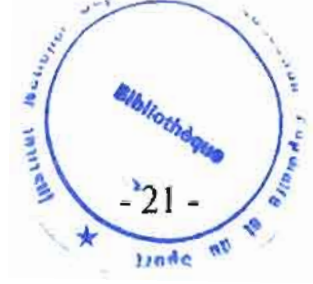
Il faut noter les mesures et dispositions suivantes :

- la mise en place de mesures plus incitatives pour permettre aux entreprises et sociétés du secteur privé d'embaucher davantage de main-d'œuvre en prenant le relais du secteur public qui jusqu'en 1984 était le principal employeur.

Au regard de la situation globale et de diverses politiques d'emploi initiées par l'Etat il faut bien admettre que ni le secteur productif moderne ni le système éducatif ne peuvent assurer une formation et une insertion à l'immense majorité de la population jeune. Certes, le secteur rural absorbe encore une bonne partie des jeunes actifs mais l'exode rural, l'immense majorité des jeunes urbains reste dépourvue d'une formation de base et n'arrivent pas à s'employer dans le secteur moderne dont le champ d'action se rétrécit à la faveur de la crise économique d'une part et de l'accroissement démographique d'autre part.

(ONFPP) : Office de formation et de perfectionnement professionnel

(ONEMO) : Office nationale de l'emploi et de la main-d'œuvre



Aussi les jeunes scolarisés ou non sont – ils à la recherche d'un métier qu'ils veulent exercer au moyen d'une formation qu'ils auront acquis au bout d'une certaine période.

← Pour notre part, c'est cette opportunité que leur offre les métiers des sports.

CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

2.1 - AU PLAN PHYSIQUE

La République de Guinée est située en Afrique de l'Ouest, dans la zone tropicale humide de l'hémisphère Nord.

Elle couvre une superficie de 245 857 km².

Elle est limitée par l'océan atlantique à l'Ouest, sur 300 km ; la Guinée-Bissau au Nord-ouest ; le Sénégal et le Mali au Nord ; la Côte d'Ivoire à l'Est ; le Libéria et la Sierra Léone au Sud.

Le territoire guinéen a la figure d'un vaste croissant partant d'une façade atlantique orientée vers le sud-ouest et comprise entre les 9^{ème} et 10^{ème} degrés de l'altitude Nord.

C'est ici que tous les grands fleuves de l'Ouest Africain (Sénégal, Niger, Gambie) prennent leurs sources ; ce qui a fait dire aux spécialistes que la Guinée est le château d'eau de l'Afrique occidentale.

Le climat est de type tropical humide, avec alternance d'une saison sèche allant de Novembre à Avril et d'une saison pluvieuse allant de Mai à Octobre. Ces moyennes cachent les variations observables selon les régions.

La Guinée comprend quatre (4) grandes régions naturelles se différenciant par le climat, les sols, les paysages et les modes de vie des populations :

- La Guinée maritime (18% du territoire)

Est dominée par les marécages et la mangrove avec une pluviométrie abondante dont la moyenne varie entre 3 000 mm et 4 000 mm dans la zone de Conakry.

- La moyenne Guinée ou Fouta Djallon (22% du territoire)

C'est la partie centrale du pays. Il s'agit d'une zone de montagnes et de plateaux dont l'altitude varie entre 600 et 1500 m.

La pluviométrie varie entre 1 500 et 2 000 mm.

- La haute Guinée (40% du territoire)

Elle se trouve plus à l'Est et constitue le fragment guinéen de la zone soudanienne avec une pluviométrie plus réduite (1 500 m).

- La Guinée forestière (20% du territoire)

De climat de type plutôt équatorial, elle est caractérisée par une présence de massifs montagneux et de forêts tropicales et une pluviométrie variant entre 1 700 et 3 000 mm.

Dans l'ensemble, la Guinée est un pays à vocation à la fois agropastorale et minière.

Les conditions pédagogiques et climatiques permettent de pratiquer aussi bien les cultures industrielles que d'exportations.

Le patrimoine forestier est estimé à 11% du territoire national.

La faune ichthyologique compte plus de 200 espèces dont 50 ont une importance commerciale.

Le potentiel hydroélectrique est considérable.

Les sites répertoriés peuvent permettre une production totale de 6 600 mm.

Quant aux ressources minérales, elles placent la Guinée parmi les pays potentiellement les plus riches du monde.

Le pays recèle les 2/3 des réserves mondiales de bauxite (20 milliards de tonnes) et occupe le 2^{ème} rang parmi les producteurs de ce minerai.

Parmi les autres minerais on peut citer : le fer (13,6 milliards de tonnes), le diamant, l'or.

2.2 – SUR LE PLAN DEMOGRAPHIQUE

La Guinée compte une population estimée à 7 135 000 hbts inégalement répartie entre les quatre régions naturelles.

La densité de la population y est de 29 habitants/km².

La basse Guinée est la partie la plus peuplée du pays (36% du total), suivie de la moyenne Guinée (23%), de la haute Guinée (22%) et de la Guinée forestière (19%).

Le taux d'accroissement de la population est de 25%. La majorité de la population vit en zone rurale (70%). Il s'agit essentiellement d'une population jeune (les 47% ont moins de 15 ans).

Les femmes représentent 51,3% de la population totale. Le taux brut de natalité (TBN) en Guinée est de 41% et l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 5,7 enfants par femme.

Ces indicateurs relativement élevés trouvent leurs justifications dans la précocité des mariages et des maternités observables sur l'ensemble du pays avec des prédominances en zones rurales.

La taille moyenne des ménages guinéens est de 6,5. Elle est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en zone rurale (7,5 contre 6,12). Conakry la capitale détient le chiffre record avec 8,8 du fait de la très forte immigration dont elle fait l'objet.

Les taux de mortalité restent préoccupants et élevés. Le taux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont estimés à 136% et 230%. Quant au taux de mortalité maternelle, elle est de 623 pour 100 000 naissances. (2)

On observe des mouvements migratoires internes et externes prononcés.

Au niveau interne, ceux-ci proviennent surtout de la moyenne Guinée et de la haute Guinée en direction de la basse Guinée et de la Guinée forestière.

Quant à la dimension externe, elle résulte de 3 phénomènes :

Le retour des Guinéens vivant à l'extérieur ; l'arrivée des travailleurs migrants favorisé par l'ouverture du pays sur l'extérieur en 1984 ; enfin l'arrivée massive de réfugiés libériens et Sierra-Léonais dont le chiffre excède aujourd'hui 800 000 personnes.

Les perspectives démographiques indiquent, que la population doublera en l'an 2000 avec une prédominance de femmes et de jeunes.

(2) Sources : Rapport National au Sommet mondial pour le développement social.

La population urbaine qui était de 30% de la population totale du pays en 1992 passerait à environ 40% en l'an 2000.

L'espérance de vie à la naissance qui est aujourd'hui de 47 ans passerait à environ 60 ans ; alors qu'elle est actuellement de 51 ans en moyenne pour la sous-région Ouest Africain. (5)

2.3 – SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Malgré l'abondance et la diversité de ses ressources, la Guinée fait encore partie des pays les moins avancés du monde.

Son économie continue de porter les stigmates des 26 années de gestion socialiste centralisée de la 1^{ère} République (1958-1984) :

- bas niveaux de production ;
- faibles revenus ;
- un secteur rural exsangue ;
- un pays sous-équipé, fortement dépendant de ses exportations minières ;
- des moyens financiers limités ;
- un potentiel humain insuffisant valorisé ;

- une économie vulnérable aux fluctuations des cours mondiaux ;
- un niveau de développement social et humain particulièrement bas.

Trois (3) ans de suite (depuis 1992) la Guinée à l'indice de développement humain le plus faible du monde.

L'essentiel du PIB provient du Primaire (44,22%) et du Tertiaire (41 ;64%).

Depuis 1985, la Guinée est engagée dans un processus de redressement économique et financier bénéficiant de l'appui de la Communauté Internationale.

Le Programme mis en œuvre à cet effet vise à terme :

La restauration des grands équilibres macro-économiques et financiers et l'amorce d'un développement et d'une croissance économique soutenus et durables, dans un contexte d'économie de marché.

Le Programme de réformes économiques et financières (PREF) a contribué à améliorer de manière sensible tous les indicateurs de croissance.

Ainsi le taux de croissance du PIB en termes réels s'est établi en moyenne à 4,4% au cours de la période 1987-1990, alors que le Gouvernement s'était fixé un objectif de croissance de 4%.

Au cours de la période suivante, 1991-1994, le taux a fléchi en passant à 3,5%, sous l'effet de la chute des prix mondiaux de l'aluminium et du café.

Ce qui est une performance moindre par rapport à l'objectif de 5%.

Le taux d'inflation qui était de 72,6% en 1986 a été ramené à 4,1% en 1994 (niveau à peu près conforme à l'objectif annuel de 4%).

Le Ratio investissement / PIB qui était inférieur à 15% en 1986 – 1987 s'est nettement amélioré en passant la barre de 16% , du fait de l'effort d'investissements publics

Le Ratio du déficit budgétaire hors dons / PIB a été en moyenne de 8% de 1986 à 1993.

L'objectif est de le réduire à 5,4% en 1997.

Le Ratio encours de la dette / PIB s'est amélioré du fait du rééchelonnement et annulation de dettes intervenues depuis 1987. (4)

Cependant, les contraintes au développement sont encore nombreuses. Parmi elles on peut citer :

Source : Rapport National au Sommet mondial pour le développement social.

PIB : Produit intérieur brut.

- l'insuffisance des ressources nécessaires au financement des projets et programmes économiques et sociaux (les indicateurs sociaux sont particulièrement préoccupants) ;
- le poids de la dette publique extérieure ;
- la méfiance des promoteurs privés à investir dans les secteurs directement productifs ;
- l'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures économiques de base ;
- la faible capacité d'absorption du pays, elle-même liée à la qualité limitée des ressources humaines ;
- la faible intégration de l'économie ;
- l'absence d'un cadre de référence fixant les orientations et les objectifs du développement à long terme.

2.4 – L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA GUINEE

L'organisation administrative de la Guinée est structurée du Sommet à la base en 5 niveaux hiérarchisés :

.../

- capitale de l'Etat
- chef lieux de région
- chef lieux de sous-préfecture
- chef lieux de districts et quartiers

Conakry assure les fonctions de la capitale de la République de Guinée.

C'est en effet, une capitale politico-administrative, siège des institutions de l'Etat et du Gouvernement. Elle joue également le rôle de capitale économique : elle regroupe la plupart des entreprises commerciales et industrielles, abrite le principal aéroport, le premier port maritime où transite la majeure partie des importations et exportations du pays.

Elle est aussi la capitale culturelle car elle concerne l'essentiel des établissements d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur, technique et professionnel) et des institutions culturelles.

On dénombre présentement 8 chefs lieux de gouvernement regroupant 36 préfectures. Chaque préfecture est divisée en sous-préfectures dirigées par des sous-préfets. L'échelon de base du découpage administratif est constitué de districts en zone rurale et de quartiers pour les centres urbains.

DEUXIEME PARTIE

CHAPITRE I – INSERTION SOCIALE ET ECONOMIQUE DES JEUNES EN GUINEE

L'organisation et l'encadrement des jeunes ont toujours demeuré une préoccupation constante des sociétés. C'est autant dire que tout le monde semble d'accord sur la nécessité d'assurer à cette frange importante de la société, l'intégration harmonieuse dans le processus de développement. Mais les politiques initiées dans ce cadre ne donnent pas toujours les résultats escomptés. Les mobiles de cet échec résident dans la plupart des cas du fait que les jeunes ne sont pas toujours associés à l'élaboration de programmes initiés en leur faveur.

Aujourd'hui, en dépit de la volonté exprimée pour leur prise en charge, les jeunes semblent affectés par des problèmes souvent accentués par les mutations socio-politiques, économiques et culturelles de notre époque qui les plongent dans une vie de rupture à tous les niveaux et qui explique directement et indirectement l'attitude d'apathie ou d'indifférence des jeunes qui acceptent l'Etat actuel des choses comme l'arrêt inexorable de leur destin.

Le Ministère de la Jeunesse des Arts et des Sports face à cette situation met en place une politique de Jeunesse, et détermine la place et le rôle de la Jeunesse, le cadre de son organisation et l'action des pouvoirs publics en sa faveur.

La Conférence Nationale de la Jeunesse des Arts et des Sports tenue en Septembre 1990 a déterminé les grandes orientations de la politique de jeunesse. C'est ainsi que le Ministère a recherché les voies et moyens pour assurer l'animation des actions de jeunesse.

Autrement dit le département doit faire preuve d'initiatives, appuyer celles des jeunes dans une perspective de développement et de promotion des activités d'animation, de formation, d'éducation ou tout simplement de socialisation du jeune à travers, des structures d'accueil et d'insertion.

Chaque jeune citoyen doit pouvoir participer activement aux activités mises en place pour eux. En vue de favoriser leur insertion socio-économique. Le droit de participation aux activités de jeunes est un droit fondamental en ce qu'il favorise la rencontre et le groupement entre les jeunes.

A – INSERTION SOCIALE PAR LA VIE ASSOCIATIVE

Dans cette ère de démocratie participative, la vie associative apparaît comme une réponse possible à l'intégration nationale.

Dans ce cadre, l'apprentissage de la vie associative constitue pour les jeunes une forme d'insertion sociale.

En effet, les structures associatives, cadre de mobilisation de concertation et de dialogue, permettent aux jeunes de prendre progressivement leurs responsabilités et leurs fonctions sociales dans leur milieu. Les grands défis de notre temps, la crise économique, la dégradation de l'environnement et son corollaire, la famine, la drogue devenue endémique, le sida, minent la confiance des jeunes.

Pour y remédier, la vie associative est un lieu de débat et d'action qui s'ouvre sur l'altruisme amenant les jeunes à apporter leur contribution pour juguler ces fléaux.

Toutefois, grâce aux mutations fonctionnelles qui s'opèrent de plus en plus au sein des mouvements associatifs dans nos pays en développement, les associations volontaires s'investissent largement aujourd'hui dans des actions de portée vitale pour leurs membres et pour la bonne marche des sociétés en mutations.

Comme fonctions et rôles des associations, nous retiendrons :

a) – Association de jeunesse comme agent de distribution de pouvoir social :

L'on ne soutient plus depuis bien longtemps que les dirigeants dans nos sociétés ne tirent leur influence que sur leur position socio-politique stratégique.

.../

En effet leur appartenance à une association renforce souvent l'influence qu'ils auraient sur les appareils d'Etat dans les pays africains fortement sujets à pression.

Les périodes électorales sont mises à profit par les dirigeants des grandes associations pour des positionnements.

En outre les associations constituent des cercles de discussion, d'échanges, d'information et de négociation.

Elles représentent pour leurs dirigeants un excellent moyen de manipulation des valeurs et de contrôles sur les opinions.

Par conséquent, et contrairement à des idées reçues, le fonctionnement des associations dans nos pays à majorité pauvres accroît plutôt qu'il ne corrige la terrible impuissance des masses laborieuses et des faibles dans nos sociétés.

b - Les Associations de jeunesse comme agent d'intégration sociale

Les associations de jeunesse sont censées constituer des agents de socialisation, elles faciliteraient la cohésion et l'articulation des groupes au sein de la société et elles favoriseraient l'identification des individus dans la société.

Dans quelles mesures les associations remplissent – elles cette complexe fonction d'intégration ?

Dans la mesure où les valeurs socio-culturelles qu'ils véhiculent à travers les membres ainsi que les normes et les modes d'engagement qu'elles rendent possibles sont transposables chez les membres (surtout les enfants et les adolescents) ou en actes politiques : les associations constituent de véritables écoles de modelage des individus et d'apprentissage des conduites politiques.

Elles sont les lieux par excellence de façonnement du caractère et de la personnalité. Elles offrent à l'homme politique futur, le moyen d'apprendre la *conduite des hommes et la gestion des choses* avant l'heure.

Notons pour compléter que les fonctions de socialisation des associations volontaires sont également effectives à travers les stratégies d'éducation de masse et de développement communautaire.

Concernant les stratégies d'éducation de masse et de protection de la jeunesse, elles sont en Guinée fortement impliquées comme cibles mais également comme actrices dans les programmes de lutte contre la pauvreté.

Dans le développement communautaire, les associations sont fortement présentes dans la promotion de l'environnement et du cadre de vie, l'éducation des adultes, la lutte contre l'analphabétisme, l'insertion socio-économique.

Par les nombreuses réalisations qu'elles effectuent dans tous les domaines, elles justifient largement de leur rôle compensatoire dans la société globale.

c – Les associations comme agent de mobilité sociale

Outre leur contribution à l'intégration sociale des groupes et des individus, les associations sont réputées être des agents de mobilité sociale.

Elles servent souvent d'escaliers aux personnes de condition inférieure qui veulent être acceptées dans la société formée de la classe supérieure.

— Dans la composition des équipes dirigeantes étatiques, les grandes associations sont souvent prises en compte dans les processus décisionnels dans la plupart des pays démocratiques. La présidence des grandes organisations de la société civile assure le plus souvent l'ouverture de portes jugées infranchissables.

Toutefois, l'on peut constater également que certaines associations peuvent plutôt constituer des barrières pour la mobilité sociale : les associations qualifiées de bourgeoisie (club de tennis).

Dans certains milieux, pendant que les classes supérieures, riches s'associent entre elles, celles inférieures font de même produisant ainsi la ségrégation des riches et des pauvres, des instruits et d'ignorants.

Même si une composition fondée sur des variables telles que la classe d'âge ou l'appartenance à la même communauté ou entité géographique atténuent voir annulent ces approches exclusives.

Néanmoins, au sein même d'une seule association, font-elles fonder sur telles variables, on peut noter dans le fonctionnement des discriminations nombreuses qu'elles soient conscientes ou non.

Cette hypothèse se vérifie surtout à l'analyse de la place des femmes et des jeunes filles dans les associations.

Elles sont le plus souvent confinées à des rôles secondaires. Elles n'accèdent que difficilement aux postes décisionnels. Rarement consultées, elles sont cependant instrumentalisées pour des tâches taillées sur mesure.

Les associations volontaires sont en effet une reproduction de la stratification sociale, un lieu par excellence de transposition des valeurs sociétales jugées par ailleurs discriminatoires à l'égard surtout des femmes.

Mais en retour, elles pourraient sans doute être des lieux d'expérimentation de nouvelles valeurs et attitudes plus favorables aux changements qui feront davantage des sociétés contemporaines des espaces plus égalitaires, moins discriminatoires et plus justes.

Il est donc nécessaire que l'Etat mette en place une stratégie officielle, cohérente pour financer et encadrer les associations de jeunesse afin de permettre leur fonctionnement de façon efficace.

L'Etat pourrait notamment :

.../

- inciter la classe politique et administrative, les technocrates et les experts à se pencher sur les problèmes des jeunes en créant des services administratifs et en s'appuyant sur les collectivités locales ;
- servir de tuteur pour les associations de jeunesse naissantes et les aider progressivement à se prendre en charge pour la suite ;
- créer des structures d'accueil et d'expression pour les jeunes (maisons de jeunes, centres culturels, centres de loisirs etc...), les équiper et assurer leur animation par un personnel qualifié.
- former en quantité suffisante, des cadres de jeunesse et les mettre au service des associations de jeunesse pour leur animation.
- assurer la sécurité et le rayonnement des associations de jeunesse par une action de coordination et d'harmonisation notamment au sein du ministère chargé de la Jeunesse.

Quant aux associations de jeunesse, elles doivent aider l'Etat à les aider en réfléchissant constamment sur leurs problèmes et les résoudre et, en fonction de ces besoins et des emplois disponibles solliciter l'Etat pour leur résolution ou la formation appropriée des jeunes.

Pour réaliser l'insertion socio-économique des jeunes au processus de développement, il faut agir sur tous les facteurs qui conditionnent cette insertion et ce développement de manière concomitante.

Là où les structures rigides ont échouées, les associations de jeunesse peuvent beaucoup avancer les projets car plus aptes à cerner les contours du problème d'intégration des jeunes.

Toute cette politique devra avoir comme fondement une politique de communication :

- d'une part entre l'Etat et les associations ;
- d'autre part entre les jeunes à travers les structures associatives.

Toute politique d'insertion ne peut être isolée d'une politique éducative, économique et sociale globale. Une insertion socio-économique est un processus qui intègre quatre (4) phases à savoir :

- la mobilisation
- l'orientation
- la formation
- l'insertion par le biais de micro-projets

.../

1 – La mobilisation

C'est la phase de rentrée en contact avec les groupements des jeunes et entretiens des relations avec eux par l'intermédiaire des activités sportives ou culturelles « suivant les besoins ».

C'est la période de l'offre de service mais qui laisse place à l'implication des jeunes dans une démarche de plus en plus participative.

Cette phase doit permettre au jeune de clarifier leurs attentes et suivre des pré-projets.

2 – L'orientation

Il s'agit durant cette phase d'envisager deux (2) dimensions :

- le désir formulé par les jeunes
- la réalité du marché

L'orientation ne doit pas se fonder sur le seul désir du jeune. Ce désir doit être confronté à la réalité à venir et essentiellement devra être modifié ou adapté à cette réalité.

3 – La formation

C'est la phase essentielle, la formation ne doit pas se limiter à l'apprentissage de savoir – faire particulier mais aborder simultanément :

- le savoir de base (alphabétisation)
- le savoir – faire technique
- le savoir – être (confiance en soi, sens du travail en équipe, les valeurs sociales)

La qualité de l'encadrement constitue un enjeu important : de la maîtrise de la technique des relations humaines et de l'adéquation des approches à l'objectif visé etc...

4 – L'insertion économique

C'est la phase ultime et indispensable du processus – les problèmes se posent sur :

- le financement initial du projet
- la gestion de celui-ci

C'est la phase d'application de recherches de financement avec toutes ses conditionnalités que le jeune et/ou la structure responsable de l'insertion doivent connaître et suivre le recours au Fonds d'Insertion des jeunes de la CONFEJES ou une structure, le concours du Fonds pour la promotion et le développement de la jeunesse et des sports y est très souhaité.

Voilà ce qui concerne la partie théorique de l'insertion socio-économique des jeunes.

B – L'insertion des jeunes par les métiers de sport

La part importante qu'occupe aujourd'hui le sport dans la vie sociale, culturelles, économique et politique de la plupart des pays conduit les Etats, les collectivités publiques, les entreprises et les médias à s'y intéresser plus directement.

Le sport est devenu un élément de réflexion pour l'éducation, la formation, l'organisation et l'aménagement du travail, l'emploi, les échanges internationaux et le marché économique.

Dans ce contexte, il est souhaitable que l'économie prenne en compte les charges, les valeurs et les exigences du sport, d'autant plus que dans les pays du sud, les ressources de l'économie du sport sont très rares et sont peu souvent redistribuées au sport lui-même et à son développement.

.../

Le sport représente pour les Etats et gouvernements de nos pays des enjeux importants sur le plan éducatif, culturel, social, économique et politique. Parmi ces enjeux il y en a deux (2) qui nous semblent primordiaux lorsqu'on parle d'insertion économique ou d'activités économiques liées au sport.

– *Un enjeu pour l'Emploi*

Même si l'existence du sport et du mouvement sportif reste conditionné par l'action d'une multitude de bénévoles, le sport devient de plus en plus un domaine pour l'emploi ; emplois directs pour son Encadrement, son administration, sa gestion et son contrôle, mais aussi et surtout emplois indirects pour la construction, la maintenance ; des installations, la fabrication des matériels et accessoires ; la médecine sportive, les activités de tourisme et de loisirs, les actions de communication pour lesquelles le sport est de plus en plus recherchée comme un vecteur privilégié.

Si cet enjeu concerne surtout les pays industrialisés, il reste à promouvoir dans les pays en voie de développement.

– *Un enjeu économique*

L'industrie et le commerce du sport représentent aujourd'hui plus de 2% du PNB dans les pays industrialisés et se développent à un rythme supérieur à celui de la majorité des secteurs avec un taux de croissance actuel de 5% par an.

.../

Ce secteur économique du sport s'internationalise de plus en plus, créant des échanges représentant une estimation de 2 à 3% du commerce mondial.

Par exemple, le marché mondial des articles de sport a représenté plus de 50 milliards de dollars au cours des années 1990. () Cette croissance industrielle a entraîné une augmentation des ressources humaines impliquées dans la conception, la fabrication, la commercialisation et l'entretien des biens d'équipements et de consommations sportives.

Là encore, ces industries existent surtout dans les pays industrialisés et leurs produits qui sont importés par les pays en voie de développement sont souvent inaccessibles aux consommateurs potentiels en raison de leurs coûts prohibitifs et même parfois de leur rareté (source CONFESJES).

Ces difficultés se trouvent encore plus accrues depuis la dévaluation du franc CFA qui a provoqué la multiplication par deux coûts des articles sportifs importés.

Exemples : un ballon de foot-ball importé qui en 1993 valait douze à treize mille francs (12 à 13 000 FCFA) vaut aujourd'hui vingt cinq mille francs (25 000 FCFA). Parallèlement, des ballons de foot-ball provenant du tiers-mondes (Pakistan, Inde et fabriqués localement valent six à huit mille francs (6 à 8 000 FCFA). Un survêtement de 40 000 FCFA voit son prix porté à 80 000 FCFA. Une table de ping pong de 175 000 FCFA en 1993 est vendue à 300 000 FCFA. (6)

Les exemples sont légions mais de plus en plus de petites entreprises locales se développent dans les pays du sud pour la maintenance des équipements sportifs, parfois leur construction et leur aménagement, et pour la fabrication des matériels et des accessoires (ballons, maillots, filet, poteaux métalliques de basket-ball, foot-ball, volley-ball et hand-ball).

Au Niger, des jeunes artisans fabriquent des ballons de toutes sortes à partir des peaux de cuir récupérées après les fêtes de Tabaski et traitées par les tanneries nationales. (7)

Au Togo, des filets et des engins de lancers sont produits par de petits artisans.

Au Sénégal, au Togo et au Niger de petites fabriques de maillots, de shorts et survêtements voient le jour, prospèrent et servent à équiper même les formations de premières divisions.

Ces initiatives méritent d'être développées en Guinée car elles peuvent permettre de résoudre deux problèmes cruciaux :



- d'une part celui de l'accessibilité aux matériels sportifs dont la fabrication sur place à moindre coût pourrait aider à leur acquisition plus facile par les sportifs potentiels et déboucher sur une pratique sportive plus massive.

(7) Source : CONFÉJES.

- d'autre part celui de l'insertion économique des jeunes qui pourraient être impliqués dans la fabrication et les commercialisations de ces matériels.

Cette insertion économique des jeunes pourrait aider les pays en voie de développement dans leur lutte contre le chômage et le sous-emploi des jeunes.

CONCLUSION PARTIELLE

Découvrir des activités ou du moins des créneaux à développer, créer les entreprises comme outils d'insertion sociale économique et professionnelle de public spécifique en particulier les jeunes les plus touchés par la crise, retiennent l'attention de tout le monde et constituent une des préoccupations centrales de l'heure.

La problématique de l'insertion des jeunes est d'autant plus difficile que d'autant l'insuffisance des résultats des créneaux traditionnels, la fonction économique ne puisse plus être déléguée qu'aux seules élites économiques en l'occurrence à certaines composantes de l'Etat et les patrons.

Les collectivités locales, les associations ou groupements d'individus des ONG, ainsi que les jeunes eux-mêmes ont un rôle majeur à jouer et qui pourrait être déterminant pour que la jeunesse ne soit plus prisonnière d'un marché de l'emploi de plus en plus étroit.

En situation concertée articulant travail social, formation, création d'activité et d'emploi, ils offrent un autre sens le double avantage de permettre l'intégration de l'économie et du social auprès des citoyens et de réaliser un début d'autonomie qui soit au cœur d'un modèle de développement fondé sur l'auto-prise en charge et la responsabilité, seules capables de libérer l'énergie créatrice et l'innovation.

Mais il faudra pour ce faire :

- sortir des chantiers battus pour davantage investir dans tous les secteurs d'activités du culturel à l'économie sans oublier le socio-éducatif et le sport.
- animer la jeunesse dans ce sens par une pédagogie d'accompagnement, en rupture d'avec les démarches consistant à opérer les choix ou prendre les décisions à la place des jeunes.

En effet, faire des jeunes les véritables acteurs de leur propre développement et donc de véritables acteurs de développement économique et social, en mettant en place des dispositifs après à transformer en réalités les nombreuses initiatives qu'ils prennent, pourraient sans doute apporter des améliorations à la situation actuelle.

CHAPITRE II – PERSPECTIVES ET SUGGESTIONS

L'essentiel de nos perspectives et de nos suggestions repose sur le projet d'insertion des jeunes guinéens par la fabrication de matériels sportifs.

Projet :

2.1 – Les objectifs du projet

Il s'agira, pour ce projet spécifique :

- d'identifier le jeune dans la perspective d'une insertion professionnelle ;
- de mettre en place des formations qualifiantes directement liées à la mise en œuvre de projets ;
- de développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes ;
- de contribuer à l'auto – emploi et à la création de micro – entreprises spécialisées dans la fabrication et la commercialisation de matériels sportifs.

2.2 – Description générale du projet

Si l'on souhaite aider les jeunes sans emploi à s'intéresser aux activités économiques liées au sport.

2.3 – Cibles visées

La première étape devra porter sur la sensibilisation, l'identification et la sélection des jeunes qui s'intéressent réellement aux activités proposées.

Ces jeunes sont déjà impliqués dans la plupart des programmes développés par la CONFEJES. Ce sont par exemple :

- les jeunes animateurs sportifs bénévoles sans emploi ;
- les jeunes animateurs de maisons de jeunes
- tous les autres jeunes impliqués dans les acteurs de la CONFEJES autour des maisons des jeunes et dans les quartiers (mobilisation).

2.4 – La formation

Pour une implantation efficace et pérenne de cette opération, la formation comprendra deux (2) volets :

D'abord une formation des formateurs de jeunes intéressés par la fabrication de matériel sportif. Les participants à cette action de formation pourraient être, outre les formateurs de jeunes traditionnels, des artisans ou des spécialistes déjà

installés et dont le savoir-faire pourrait être mis à projet dans une deuxième phase au cours de leur formation, ils affineront leurs techniques et recevront des informations sur les procédés pédagogiques et les démarches à suivre pour former plus tard les jeunes qui leur seront confiés ;

- le deuxième volet de formation concernera les jeunes eux-mêmes et portera sur deux (2) types de formation en fonction de l'activité choisie :
- soit une formation concernera (2 à 3 semaines) dont l'objectif serait de maintenir les techniques de fabrication de matériels et d'accessoires sportifs sommaires (filets de hand-ball, de foot-ball, de basket-ball et de volley-ball) des spécialistes maîtrisant les techniques de fabrication de ces matériels pourraient encadrer les jeunes pour cette formation dont les animateurs sportifs de quartiers pourraient être les principaux bénéficiaires,
- soit une formation de durée variable selon les difficultés liées à l'apprentissage et les réglementations en vigueur (6 mois à 2 ans), qui doit déboucher, à terme sur la qualification du jeune et ses aptitudes à fabriquer du matériel peu élaboré (poteaux métalliques, engins de lancers, survêtement, shorts maillots, sifflets).

Cette formation concernera la menuiserie métallique, la forge et la menuiserie charpenterie.

A ce niveau de formation, les jeunes pourraient être placés individuellement ou par groupes réduits de 2 ou 3 personnes auprès d'un maître – artisan agréé par les autorités ou formé par la CONFEJES (premier volet de formation).

2.5 – Promotion du matériel produit par les jeunes formés

L'entrée des jeunes formés dans les circuits économiques nécessite un suivi et un appui constant dans les deux (2) premières années.

Ce suivi et cet appui devront être soutenus par des actions de promotion du matériel local nouveau et de qualité sur le marché, à moindre coût, afin de garantir sa compétitivité par rapport au matériel importé, ces actions de promotion pourront porter sur l'organisation de rencontres sportives au cours desquelles, le matériel sportif local sera exhaustivement utilisé pour prouver sa qualité et sa résistance.

Pour ce faire, aucune étape du plan d'action proposé ne devra être prise à la légère dans la mesure où c'est la fiabilité du matériel, sa qualité, sa durée de vie ainsi que les garanties de sécurité qu'il offre qui seront plus déterminantes que son moindre coût au moment du choix par les utilisateurs potentiels qui sont nombreux et souvent exigeants !

2.6 - Evaluation

Afin de résumer l'impact du projet, de vérifier si ses objectifs sont atteints, de maîtriser la hauteur des appuis qui doivent être apportés ainsi que les ajustements adéquats qui doivent être opérés, il sera nécessaire au terme de deux (2) années, de faire une évaluation quantitative et qualifiante.

L'évaluation quantitative portera sur :

- le nombre de formateurs formés
- le nombre de jeunes formés par les formateurs ;
- le nombre de jeunes qui ont effectivement créé des micro-entreprises de production de matériels sportifs individuellement ou collectivement ;
- le nombre de micro-entreprises qui sont fonctionnelles.

L'évaluation qualitative quant à elle portera sur :

- la nature des matériels produits par les micro-entreprises des jeunes formés (filets, poteaux, panneaux, maillots, shorts, survêtements, sifflets etc...).
- la qualité de ces matériels, leur utilisation effective pour la pratique du sport dans les localités où sont implantées les unités de production, l'accueil réservé par le public sportif visé à ce matériel.

- les conséquences des actions entreprises sur l'insertion professionnelle des jeunes et sur la diversification et le développement des petits métiers liés au sport.
- l'effet de la mise en place de cette opération sur la prévention de la délinquance et de l'oisiveté dans les zones d'implantation.

.../

CONCLUSION GENERALE

L'insertion socio - professionnelle et économique des jeunes dans le processus de développement en Guinée est tout d'abord une étude que nous avons effectuée et aussi une information destinée aux jeunes et à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux problèmes des jeunes et enfin aux responsables de la jeunesse.

Ainsi donc les résultats de la présente étude ne prétendent pas être un document exhaustif, du moins il pourrait servir de jalons pour amorcer toutes actions de développement indispensable face aux divers problèmes des jeunes guinéens.

Sans prétendre à l'exhaustivité, la description qui est donnée vise à contribuer à l'effort de regroupement des indicateurs qualitatifs et quantitatifs disponibles. L'objectif poursuivi est de dresser un profil de cette jeunesse à travers des éclairages divers fournis par une approche multidisciplinaire et par rapport aux aspects démographiques de la Guinée.



Le problème d'insertion socio-professionnelle et économique des jeunes serait la principale préoccupation de tous les responsables de notre pays. Aujourd'hui, il se pose en des termes hautement urgents, car il peut être à l'origine des troubles sociaux graves. L'heure semble venue pour l'Etat guinéen de tourner le regard vers d'autres horizons. Les centres de jeunesse et d'animation ne sont pas des solutions définitives à ces problèmes, mais une voie nouvelle devrait mériter notre attention. Des recherches scientifiques, des moyens logistiques et techniques devraient participer à son développement. En d'autres termes, l'Etat guinéen devrait consacrer une part de son budget d'éducation à l'éducation informelle car l'éducation formelle a montré ses limites comme unique moyen d'insertion.

En conséquence, nous proposons la mise en place d'une politique de jeunesse qui tienne davantage compte des besoins et aspirations des jeunes. Il n'est plus possible d'envisager d'utiliser l'armée ou l'école comme institutions disciplinaires destinées à dompter les jeunes, à leur faire adopter un comportement docile pour s'intégrer à un monde du travail devenu de plus en plus hostile. Les jeunes prennent aujourd'hui énormément d'initiatives qui ne demandent qu'à être accompagnées.

L'implication totale des partenaires sociaux dans la détermination des opportunités, des conditions de travail appropriées et des niveaux de rémunération des jeunes pourrait être impérative.

L'auto-emploi que l'on semble agiter comme une panacée pour résoudre le chômage ne constitue pas nécessairement la meilleure stratégie pour l'insertion des jeunes. Les problèmes liés à l'accès au crédit sont peut être moins difficiles à résoudre (il suffit d'une volonté politique). Aussi les secteurs ou les besoins sociaux sont les plus cruciaux comme par exemple l'encadrement des populations, les métiers émergents liés surtout aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, les métiers du sport (monitorat, coaching) ou liés au sport (fabrication et vente de matériel sportif) etc.. sont les solutions qui méritent d'être explorées.

Mais dans tous les cas, la solution devrait, pour être efficace structurelle c'est-à-dire s'attaquer aux questions d'éducation de formation et de croissance forte teneur de création d'emploi.

BIBLIOGRAPHIE

I - Ouvrages

- 1 - Marcel Duret – Muriel Augustini
« Sport de Rue et Insertion Sociale »
- 2 - « La jeunesse en questions », Orientations de la recherche et sources documentaires en sciences – 1982
« La documentation française ».
- 3 - Albert Mister – « vers une sociologie des associations » collection – relations sociales – Editions ouvrières.
- 4 - Géographie de la Guinée et de l’afrique – Hatier 1987
- 5 - Dictionnaire Hachette Encyclopédie – Edition 2000
- 6 - Nouveau Petit Robert

II – Rapports des colloques et Conférences

- 1 – Déclaration de la politique de jeunesse et de sport de Guinée 1996
- 2 – Réunion des directeurs Nationaux de la CONFEJES et du comité ad’hoc – INJEP, Marly-le-Roi, France 22 Mars 4 Avril 1998
- 3 - Rapport National au sommet mondial pour le développement social, février, 1995
- 4 - Conférence mondiale des ministres, lisbonne (Portugal) 8-12 Août 1998

.../

- 5 - Forum ADCAV-Ville de Dakar « Problématique de l'intégration des jeunes dans la cité : insertion des jeunes dans le monde du travail jeudi 02 décembre 1992

III - MONOGRAPHIE

- 1 - Mr Ibrahima Binky Bangoura Promotion 1996-1998
« Insertion socio-économique des jeunes en République de Guinée »
- 2 - Mr Ravonimobola Alphonse Marie-Jeannot Promotion 1995-1996
« Insertion des jeunes dans le processus de développement dans la région de Mahajanga »
- 3 - Mr Mohamed Dieng Promotion 1996-1998
« Insertion socio-économique des jeunes ; dynamises et perspectives du secteur artisanal sénégalais ».

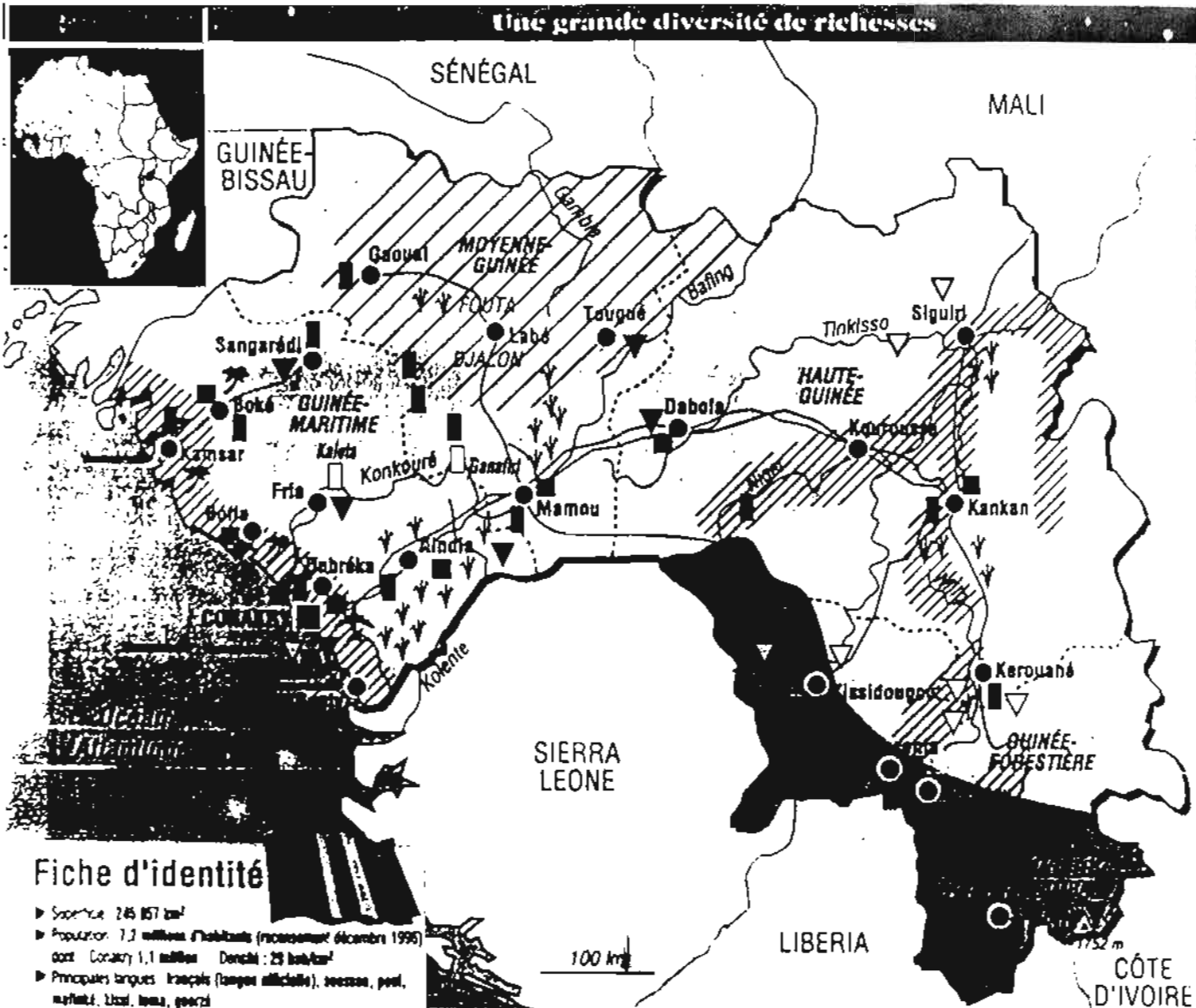
IV - COURS MAGISTRAUX

- 1 - Monsieur Amadou Ibrahima DIA, Science de l'éducation
- 2 - Monsieur Moustapha Tamba – Sociologie de l'éducation
- 3 - Monsieur Moussé Dior Diop connaissances en activités socio-éducatives

ANNEXE



Une grande diversité de richesses



Fiche d'identité

- ▶ Surface: 246 057 km²
- ▶ Population: 7,2 millions d'habitants (recensement décembre 1995) dont Conakry 1,1 million Densité: 29 hab./km²
- ▶ Principales langues: français (langue officielle), swessan, peul, maffinké, lissal, loma, guéré
- ▶ Taux de croissance économique: 4,8 % en 1997
- ▶ Taux de croissance du revenu par habitant: 2 % en 1997
- ▶ Taux d'inflation: 2,3 %
- ▶ Revenu par habitant: 548 dollars en 1997
- ▶ Produit intérieur brut: 3,8 milliards de dollars (1997)
- ▶ Agriculture, élevage et pêche: 28,4 %
- ▶ Mines: 15,8 %
- ▶ Industries manufacturières: 12,8 %
- ▶ Services: 50,8 %
- ▶ Commerce extérieur en 1996 (millions de dollars)
- ▶ Exportations: 728,2
- ▶ Importations: 787,7
- ▶ Dette publique extérieure: 2,7 milliards de \$ (fin 1997 hors ex-URSS)
- ▶ Service de la dette: 116 millions de dollars (1997)
- ▶ Taux de change: 1 dollar = 1 100 francs guinéens / 1 FF = 184 FG

<ul style="list-style-type: none"> ● Ville principale — Route principale — Voie ferrée ✈ Aéroport international --- Limite de région — Port de commerce — Port minéralier 	<h4>Energie</h4> <ul style="list-style-type: none"> ■ Centrale thermique ■ Centrale hydraulique ■ Centrale hydroélectrique (projet en cours) <h4>Mines</h4> <ul style="list-style-type: none"> ▼ Or ▼ Bauxite ▼ Fer ▼ Diamant 	<h4>Industries</h4> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bois ■ Agroalimentaire ■ Cimentière ■ Divers <h4>Agriculture</h4> <ul style="list-style-type: none"> ■ Cultures vivrières en forêt dense ■ Cultures vivrières en savane arborée — Élevage ovin extensif — Riz 	<h4>Cultures commerciales</h4> <ul style="list-style-type: none"> ▼ Café ✈ Palmier à huile ▼ Coton ▼ Hévéa ▼ Cultures fruitières (ananas, mangue, bananes) ▼ Cultures sèches
--	--	--	--